OBSERVATIONS DU PUBLIC SUITE A LA CONCERTATION

M. TAUBERT Vincent, habitant 1, Place de la Dime (parcelle AB n °162) a émis une observation dans le registre afin de demander d'inclure dans la zone UA (Centre Ancien) la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques, alors que la délibération pour la protection du Centre Ancien (du 11/06/2018) l'interdit.

M. CASTELL Julien attire notre attention sur le fait que l'autorisation d'installer des panneaux sur des toitures n'entraine pas davantage d'artificialisation des sols.
Cette remarque n'est pas pertinente. En effet, les emprises au sol maximum étant déjà réglementées dans toutes les zones dans le PLU, ce n'est pas notre délibération qui va donc créer un surcroit de problèmes d'artificialisation.

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Auriol
Belgentier
Brignoles
Cuges-les-Pins
Évenos
Garéoult
Gémenos
La Cadière d'Azur
La Celle
La Roquebrussanne
Le Beausset
Le Castellet
Mazaugues
Méounes-lès-Montrieux
Nans-les-Pins
Néoules
Plan d'Aups Sainte-Baume
Pourcieux
Pourrières
Riboux
Roquevaire
Rougiers
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Saint-Zacharie
Signes
Solliès-Toucas
Tourves
Trets

AVIS TECHNIQUE

Zones d'Accélération de Production d'Energies Renouvelables au regard des zonages de la Charte du PNR de la Sainte-Baume

Commune de LA CADIERE D'AZUR

Porteur de projet	Commune de La Cadière d'Azur
Demande d'avis reçu le	5 mars 2024
Date de rendu de l'avis PNR	19 mars 2024

1. Rappel du contexte

Dans le cadre de l'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, les communes doivent délimiter les zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAPER) permettant d'identifier les secteurs potentiels de développement de celles-ci en s'inscrivant dans une démarche de planification territoriale de l'énergie de solidarité entre les territoires et de sécurisation de l'approvisionnement. Les communes concernées par des Parcs naturels régionaux doivent consulter ces derniers afin de s'assurer de la compatibilité des zonages proposés avec leurs Chartes.

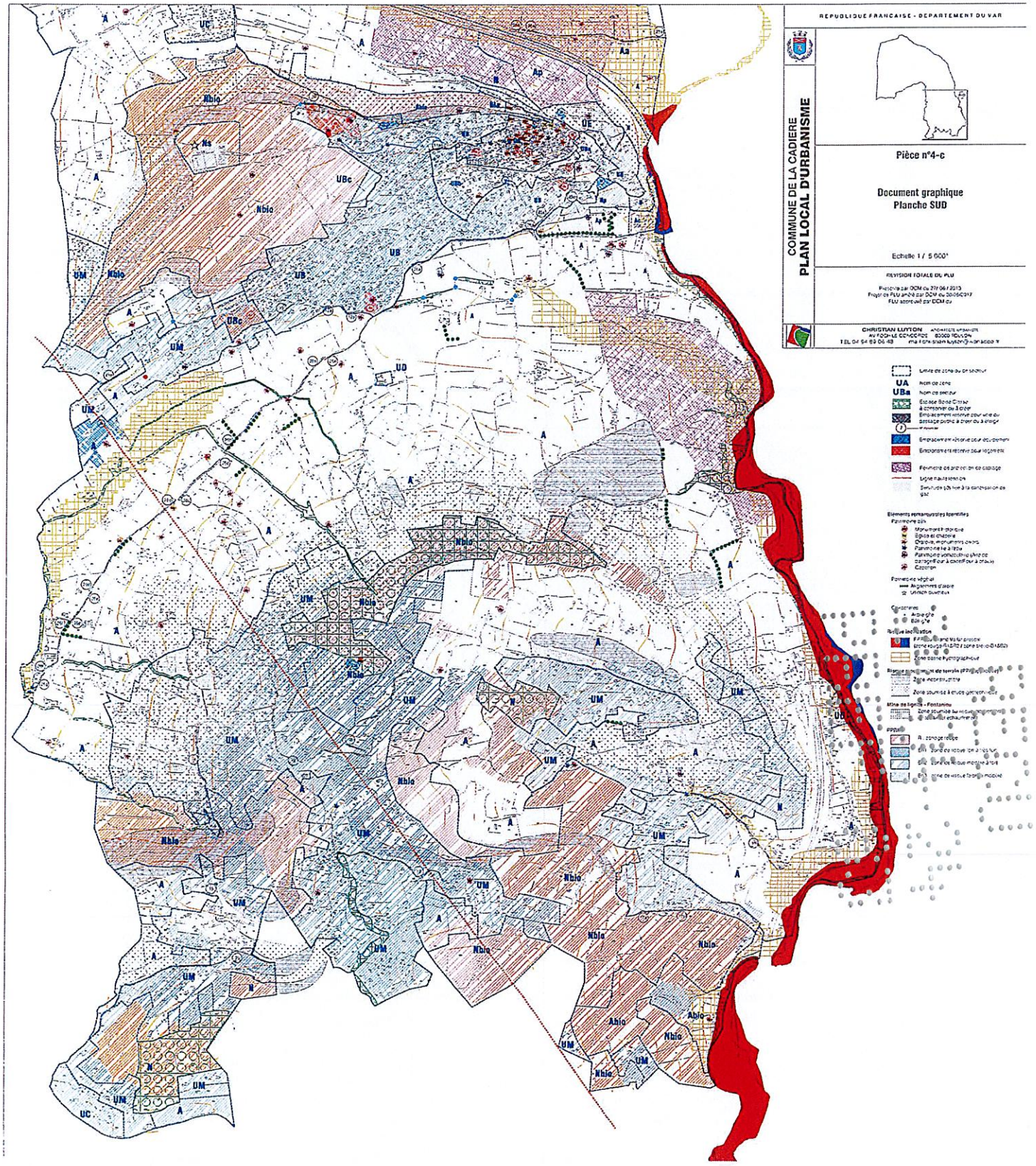
2. Compatibilité avec la Charte du Parc naturel régional de la Sainte-Baume et le Plan de Parc

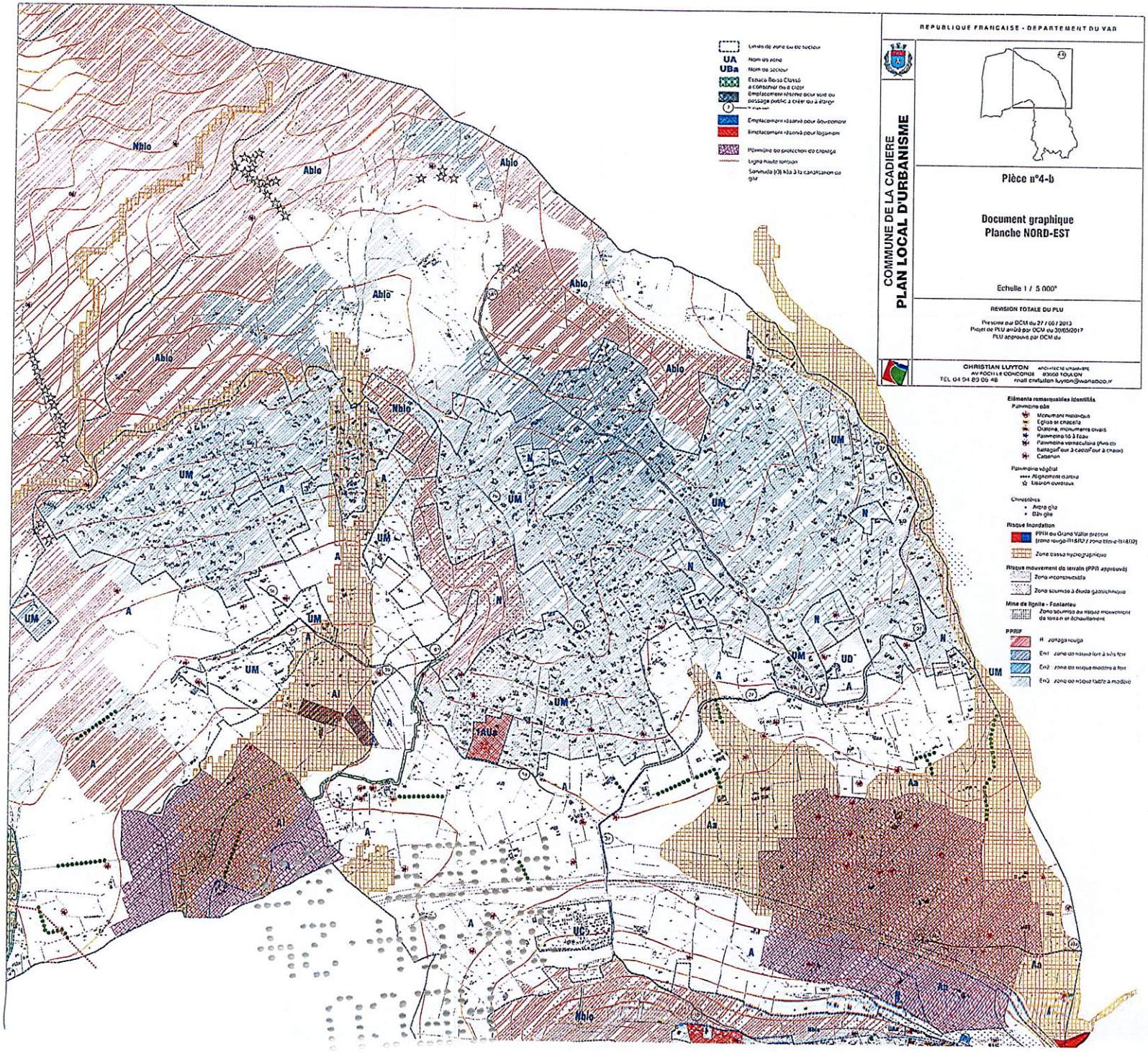
Photovoltaïque en toiture

Les zones proposées par la commune sont des toitures de bâtiments publics et privés construits légalement sur les zones de son PLU suivantes : UB, UC, 1AU, UM, UD, UE, A et N. Pour la Charte du Parc, il s'agit d'espaces préférentiels et prioritaires pour le développement des EnR (en respectant les recommandations paysagères et urbanistiques appropriées).

Cette proposition est par conséquent compatible avec la Charte du Parc.

Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Nazareth - 2219 CD80 Route de Nans • 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
Tél : 04.42.72.35.22 - Fax : 04.42.98.00.85 • www.pnr-saintebaume.fr • secretariat@pnr-saintebaume.fr


REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DE LA CADIERE
PLAN LOCAL D'URBANISME
Pièce n°4-c
Document graphique
Planche SUD
Echelle 1 / 5 000°
REVISION TOTALE DU PLU
CHRISTIAN LUYTON
UA
UBa
UC
UBc
UB
UD
UE
UM
A
Aa
Ap
N
Nblo
Ns
Abio


REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DE LA CADIERE
PLAN LOCAL D'URBANISME
Pièce n°4-b
Document graphique
Planche NORD-EST
Echelle 1 / 5 000e
REVISION TOTALE DU PLU
Prescrite par DCM du 27 / 05 / 2013
Projet de PLU arrêté par DCM du 30/03/2017
PLU approuvé par DCM du
CHRISTIAN LUYTON
AV ADOLPHE CONCORDE 83000 TOULON
TEL 04 94 89 06 48
Limite de zone ou de secteur
UA Nom de zone
UBa Nom de secteur
Espace Boisé Classé à conserver ou à créer
Emplacement réservé pour voie ou passage public à créer ou à élargir
Emplacement réservé pour équipement
Emplacement réservé pour logement
Périmètre de protection de captage
Ligne haute tension
Servitude (I3) liée à la canalisation de gaz
Eléments remarquables identitaires
Patrimoine bâti
Monument historique
Eglise et chapelle
Oratoire, monuments divers
Patrimoine lié à l'eau
Patrimoine vernaculaire (four de boulanger, four à cade, four à chaux)
Cabanon
Patrimoine végétal
Alignement d'arbre
Eléments ponctuels
Cimetières
Arbre clé
Bâti clé
Risque inondation
PPRI de Grand Vallat prescrit (zone rouge-bleu / zone bleue-bleu)
Zone basse hydrographique
Risque mouvement de terrain (PPR approuvé)
Zone inconstructible
Zone soumise à étude géotechnique
Mine de lignite - Fontanieu
Zone soumise au risque mouvement de terrain et échauffement
PPRIF
R zone rouge
En1 zone de risque fort à très fort
En2 zone de risque moyen à fort
En3 zone de risque faible à modéré
Nblo
Ablo
UM
A
N
Al
Aa
UD
UC3
1AUe